

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question. Pourriez-vous me dire, par la voie du *Parler français*, quelle est l'origine et l'étymologie du mot « pagée » dans l'expression « pagée de clôture » ?]

Réponse. Le mot *pagée* est ancien chez nous. Le Père Potier l'avait relevé au Détroit, en 1744 : « Une *pagée* de madriers, de planches, etc., = une rangée, » écrit-il dans ses *Façons de parler*. Nous n'employons plus le mot *pagée* avec cette acception exacte ; mais c'est évidemment le même mot : une *pagée de clôture*, c'est une rangée de *perches* entre deux pieux d'une clôture, une « travée » de clôture.

Le mot *pagée* paraît bien nous être venu de Normandie.

Le glossaire normand de DuBois donne : « *Pagée* : espace entre deux colombes, que l'on remplit d'argile, dans les constructions ».

Le Dictionnaire du patois normand de Moisy : « *Pagée*, s. f. : intervalle laissé entre les montants d'une construction en bois et que l'on remplit avec du bourdis. »

Robin, LePrévost et Passy, dans leur Dictionnaire du patois normand, disent aussi : « *Pagée* : Terme de charpentier. On appelle *pagées*, dans les murs ou cloisons d'une maison en pans de bois, dans un pâti, etc., les parties de la construction comprises entre deux poteaux consécutifs... Dans le français actuel, ce n'est pas le mot *pan* qui répond le mieux à la *pagée* des Normands, mais bien le mot *travée*. »

De Beaucoudrey, dans son récent ouvrage sur le *Langage normand*, fait voir que le mot *pagée*, en Normandie, peut avoir un sens plus étendu. « Une *pagée*, écrit-il, se dit d'une rangée de solives comprises entre deux poutres, et de toute série d'objets plus petits comprise entre de plus gros et qui se répète dans un même travail. »

Notre *pagée de clôture*, c'est donc, tout probablement, la *pagée* normande.

Mais quelle est l'étymologie du mot normand *pagée* ?

Moisy le tire du latin *paginatus* = fait de pièces de rapport, qui sert à assembler. Rolin se contente d'affirmer que *pagée* vient de *pagina*. Ni l'une ni l'autre de ces deux étymologies ne paraît satisfaisante.

Question. — Avec raison, on proscrit le mot *high-life*, même prononcé à la française. Mais quel mot français traduit cette expression anglaise ?

Réponse. — Le *high-life*, c'est, en français, le *grand monde*.

Question. — Y a-t-il une faute dans : « Cette maison est *excessivement* haute » ?

Réponse. — Cela dépend de ce que vous voulez dire. « Cette maison est *excessivement* haute » signifie qu'elle est *trop* haute, que sa hauteur est excessive. Si l'on voulait seulement faire entendre qu'elle est *très* haute, *fort* haute, *extrêmement* haute, l'adverbe *excessivement* ne conviendrait pas. Vincent fait remarquer que, par l'emploi de cet adverbe, là où il en faudrait un autre, on aboutit parfois à un non-sens : « *Il fut excessivement modéré dans cette affaire*, comme si l'excès et la mesure pouvaient aller ensemble. »

Question. — Peut-on, en bon français, *prier quelqu'un à un banquet* ? On me dit que *prier à dîner* est français, mais que *prier à un banquet* n'est pas usité.

Réponse. — Je ne sais si *prier quelqu'un à un banquet*, à un *dîner* est usité. Mais cette façon de parler est aussi bonne que *prier quelqu'un à un festin*, *prier quelqu'un à une noce*, *prier quelqu'un à un bal*, qu'on trouve dans de bons auteurs.

Question. — Comment dire en français : « Je vous promets de faire telle ou telle chose *to the best of my ability* » ? Cette formule anglaise, très simple, est bien commode.

Réponse. — Il y a une expression française encore plus simple et plus commode : *de mon mieux*. Cela dit tout autant que *to the best of my ability*.

Question. — Quelle est l'étymologie du mot *machin*, dont on se sert pour désigner une chose quelconque ?

Réponse. — Ce mot du langage familier s'emploie en effet pour désigner un objet dont on n'a pas le nom présent à l'esprit. Il se rattache à *machine*, et ce dernier vient du latin *machina*, lequel avait été emprunté du grec *mêchanê*.

Question. — Comment expliquer qu'on appelle *paratonnerre* un instrument qui ne protège pas contre le *tonnerre* ? Le *tonnerre* est le bruit dont s'accompagne l'éclair. C'est la foudre qui frappe, qui brûle, qui tue ; ce sont les coups de la *foudre* qu'il faudrait parer, et non du *tonnerre*.


Réponse. — Sans doute, c'est contre la foudre, et non contre le tonnerre proprement dit, qu'on dresse les *paratonnerres*. Aussi les savants ont-ils inventé le mot *parafoudre*, dont on peut se servir. Mais il ne faut pas demander aux mots des définitions exactes, et *paratonnerre* continue à désigner ce qui peut préserver de la foudre. En effet, on emploie le mot *tonnerre* en parlant de la foudre ; c'est une extension de sens, qui paraît bien admise, et qu'on trouve dans Boileau et dans La Fontaine. Châteaubriand aussi a écrit : « La chute répétée du *tonnerre* qui siffle en s'éteignant dans les eaux... »

Question. — Alors que l'*idiotie* est l'état d'une personne dépourvue d'intelligence, comment le mot *idiotisme* est-il venu à désigner une locution propre à une langue ?

Réponse. — *Idiotisme* est aussi synonyme d'*idiotie* ; c'est alors, comme *idiotie*, un dérivé de *idiot*. Mais *idiotisme*, avec le sens de particularité linguistique, se rapporte à *idiome*.

Question. — Comment désigner en français la petite pièce d'étoffe qu'on épingle au maillot d'un coureur, d'un cycliste, d'un jockey, dans une course, et sur laquelle est inscrit son numéro d'ordre ?

Réponse. — Cette pièce d'étoffe, sans doute parce qu'elle est généralement fixée au dos du coureur, s'appelle un *dossard*.

 *Question.* — Qu'est-ce que l'*écolisme* ? J'ai rencontré ce mot dans un ouvrage français.

Réponse. — C'est le surmenage des écoliers. « L'*écolisme*, dit le Dr Delassus, est l'état d'un organisme troublé par l'usage abusif ou mal compris de l'école. »

Question. — L'appareil dont on se sert pour séparer les cendres des morceaux de charbon non entièrement consumés, a-t-il un nom en français ?

Réponse. — C'est l'*escarbilleur*, qui sépare, dans les déchets d'un foyer, les *escarbilles* des cendres. Verbe : *escarbiller*.

Question. — Qu'est-ce que *décaniser* une ville ? J'ai lu quelque part que cela se pratique en Turquie.

Réponse. — *Décaniser* une ville, c'est tout simplement y supprimer les chiens ! Cela s'appelle la *décanisation*.

Question. — De quel mot se servir pour qualifier un compte, un budget qui se solde par un déficit ?

Réponse. — « Budget *déficitaire*. »

A. R.

REVUES ET JOURNAUX

Le Petit Canadien, organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, a ouvert un concours littéraire. C'est une heureuse initiative. On trouvera les « instructions aux concurrents » dans *le Petit Canadien* de septembre. (S'adresser au Secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Monument National, Montréal.)
